

**Journée de regroupement des professeurs documentalistes**  
**au lycée Pascal Paoli, Corte**  
**Mardi 28 janvier 2014**  
**Compte-rendu**

**La journée débute à 10 heures : un rapide moment d'accueil, où l'ensemble des participants se présente s'achève par un « point » sur les postes.**

Ce tour de table précède l'intervention de

**L'IPR EVS : M. Pierre Roques**

**Celui-ci développe deux points préliminaires :**

1) Une brève présentation de son parcours professionnel (que l'on peut retrouver sur le site académique et communique ses coordonnées :

[pierre.roques@ac-corse.fr](mailto:pierre.roques@ac-corse.fr) / 06.17.06.44.33)

2) Un commentaire de sa proposition de protocole d'inspection. Ce document a été envoyé dans les établissements à destination des enseignants pour information. Il n'est en aucun cas proposé de le compléter dès maintenant, il sera demandé pour préparer les inspections. En revanche, ceux qui le souhaitent peuvent le renvoyer afin de permettre à Monsieur l'Inspecteur de faire, en quelque sorte, l'état des lieux de l'académie et de se familiariser avec le terrain.

**Il s'agit d'un document de travail permettant de réaliser un état des lieux.** Il n'a pas vocation à constituer une évaluation du travail réalisé, mais bien de dégager d'un commun accord les orientations prioritaires pour la suite. L'idée étant de voir comment les missions sont développées, quel est l'historique du CDI et comment il se positionne aujourd'hui.

Cet état des lieux, pourraient donner, à titre indicatif, une idée du fonctionnement plus général de l'établissement (ex : CDI et vie scolaire)

**Ensuite, l'essentiel de son exposé porte sur la présentation de la loi d'orientation et de programmation de refondation de l'Ecole "Apprendre à l'ère du numérique"**

Cette présentation s'appuie sur les documents transmis à chacun des participants (PowerPoint, guide, etc...). Elle met en exergue trois points principaux :

le cadre de la loi et les constats, les orientations de la politique éducative, les perspectives pour les professeurs documentalistes.

## **1. Le cadre de la loi et les constats :**

- Un système scolaire qui n'a pas tiré toutes les conséquences de la réforme Haby.
- L'école ne progresse plus depuis 20 ans.
- Les retards du primaire, perdurent au collège. Et les écarts se creusent de plus en plus.
- Les sorties du système scolaire sans qualification sont trop nombreuses.
  - ➔ Incidence de l'appartenance sociale sur les résultats scolaires.
  - ➔ Persistance des écarts entre résultats scolaires selon les lieux de scolarisation.
- Des résultats aux évaluations internationales inquiétants.
- De mauvais résultats sur la poursuite d'études.

Dans les CDI : Nous avons les moyens de travailler avec les élèves d'une autre façon. (pédagogie différenciée). On peut travailler des compétences qui ne peuvent pas être travaillées dans les classes. Le professeur documentaliste doit avoir un rôle moteur, pour impulser et développer des projets qui répondent à ces constats.

**Le Cadre de la loi, les objectifs généraux : "Une école juste pour tous et exigeante pour chacun"**

### **Objectifs pédagogiques :**

- ➔ Elever le niveau général de tous les élèves.
- ➔ Diviser par deux la proportion d'élèves qui sortent du système scolaire sans qualification, amener les élèves à maîtriser le SCCC-Culture.
- ➔ Réaffirmer les objectifs : conduire plus de 80% d'une classe d'âge au bac et 50% à un diplôme de l'enseignement supérieur.

### **Objectifs opérationnels :**

- ➔ Réinvestir dans les moyens humains : programmation du recrutement, formation initiale et continue de qualité ;
- ➔ Donner la priorité à l'école primaire.
- ➔ Développer une grande ambition numérique.
- ➔ Faire évoluer l'éducation prioritaire.
- ➔ Repenser l'architecture du système.

## **2. Les orientations de la politique éducative et pédagogique**

- Rénover le système d'orientation.
- Améliorer le climat scolaire ; voir [site du CNDP](#), sur le climat scolaire. Site web collaboratif.
  - ➔ Liste de ressources, dans le volet "stratégie d'équipe".
  - ➔ Lutter contre le décrochage scolaire.

→ Offrir un cadre protecteur.

-Améliorer l'accès des élèves en situation de handicap à une scolarité ordinaire.

-Travailler sur une des missions des internats éducatifs : Comment en faire un lieu où l'on a accès à des ressources auxquelles on n'a pas accès chez soi.

-Modifier l'organisation et le contenu des enseignements.

-Réinvestir dans les moyens humains (60 000 emplois créés /26 000 consacrés à la formation).

-Développer une grande ambition numérique :

Inscription dans la loi du principe d'une éducation numérique pour tous les élèves.

-Création d'un service public du numérique.

*"Les professeurs-documentalistes doivent être particulièrement concernés et impliqués par les apprentissages liés au numérique."*



Lecture conseillée : *La démocratie des crédules*, Gérald Bronner, PUF, 2013

### **3. Perspective pour les professeurs documentalistes**

#### **Le projet académique :**

Monsieur l'Inspecteur propose de constituer **un groupe de travail académique** : Identifier et mettre en forme les pratiques collaboratives enseignants documentalistes et enseignants disciplinaires, et voir comment on peut mettre cela en œuvre, notamment dans les CDI.

-Travailler sur l'articulation profs-docs / CPE.

-Elaborer un projet documentaire académique qui permettra de faire poids dans les établissements afin de mettre en avant les compétences spécifiques d'enseignement des professeurs documentalistes.

Un tel projet pourrait s'appuyer sur les trois pôles suivants :

- **Mieux accueillir**
  - Politique de liaisons inter-degrés, intercycles
  - Projet éducatif dans chaque internat

Projet personnel d'orientation

- **Mieux accompagner**

Accompagnement personnalisé

Suivi orientation

Politique numérique –ENT

- Politique de ressources numériques spécifiques
- Volet culturel.

- **Mieux former**

Les enseignants

Rapprochement Lycée-Enseignement supérieur

➔ Ce [projet académique](#) permet de répondre en partie à la politique de la loi de Refondation.

Proposition de constituer des groupes de travail sur les axes de réflexion suivants :

- Ressources spécifiques disponibles dans les internats
- Portail documentaire (Développer les portails, les ressources...)
- Valorisation des pratiques dans les CDI, mutualiser, échanger, pour impulser et communiquer sur ces / ses pratiques.

### Intervention de Jocelyne Casta

#### Informations académiques - Stages PAF 2014 et formations 2014-2015

Trois thématiques génériques :

I. **La relation texte-image (littérature de jeunesse et BD)**

II. **Le patrimoine « matériel et immatériel »**

III. **L'éducation aux médias**

#### I. **La relation texte-image**

**Engagement avec le Centre Culturel Una Volta :**

Un PréAC (**Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle**) est en préparation. Il engage le Centre Culturel Una Volta, le Rectorat de la Corse, le CRDP de Corse, la Collectivité Territoriale de Corse.

Le Préac s'appuie pour l'instant sur deux piliers :

- **1)Le Prix littéraire des lycéens et des apprentis de Corse.**

Il s'est mis en œuvre sur la commune de Bastia durant l'année 2012/2013, et en 2013/2014, il s'ouvre au département de la Haute-Corse afin de pouvoir atteindre la dimension régionale en année trois (2014-2015).

## La sélection des ouvrages 2013/2014

### **-Catégorie Bande Dessinée:**

Atar Gull, Dargaud 2011, Fabien Nury et Bruno  
Kongo, Futuropolis, 2013, Christian Perrissin, Tom Tirabosco  
Les enfants de Sitting Bull, Gallimard, 2013, Edmond Baudoin

### **-Catégorie Roman:**

La nuit tombée, Antoine Choplin, La fosse aux ours, 2012  
Un petit jouet mécanique, Marie Neuser, L'écailler du sud, 2012  
Marguerite et les grenouilles, Marie Ferranti, Gallimard

### ➤ **2)Un plan de formation pluri-annuel autour du texte et de l'image (ce plan a débuté en 2012/2013)**

#### **-TEXTE-IMAGE : L'ALBUM (16 ET 17/01/2014)**

Montrer l'interaction du texte et de l'image dans la création et dans l'invention narrative de la littérature de jeunesse et comment la coprésence du texte et de l'image engendre de nouveaux modes de création et, parallèlement, de nouveaux modes de lectures.

Permettre aux enseignants de mieux découvrir les procédés littéraires mis en œuvre par les auteurs et les illustrateurs et d'enrichir progressivement la lecture personnelle du jeune lecteur.

La formation a été assurée par **Mme Sylvie Vassalo**, directrice Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil

#### **-UNIVERS DE LA BD (6 et 7/02/2014)**

B. PEETEERS, spécialiste d'Hergé, devait nous proposer son approche de l'Univers de la BD (il est indisponible pour cette année). C'est Jean-Pierre Mercier, conseiller scientifique du festival de la BD d'Angoulême qui permettra aux enseignants d'acquérir d'autres codes de lecture de la BD afin de les utiliser en classe et d'en favoriser l'exploitation pédagogique.

Présentation des auteurs présents au festival de la BD du 3 au 6 avril à Bastia

- **Prolongement du Festival de la BD** : Une ½ journée à destination des professionnels (Inspecteurs, professeurs documentalistes, conseillers pédagogiques, EPSE et bibliothécaires) est prévue **le 7 avril 2014**.

Le dernier ouvrage « Album(s) » sera présenté par son auteur **Sophie Van der Linden** et son directeur artistique **Olivier Douzou**

<http://www.svdl.fr/svdl/index.php?post/2013/11/06/Albums>

Autres formations

**II. Education au patrimoine (patrimoine matériel et immatériel)**

**ARCHITECTE-HISTORIEN DE L'ART : Quelle protection ? (20 et 21 /03/2014)**

Prévu sur deux journées, ce stage propose des réflexions, des informations et des outils d'action éducatifs autour du thème du patrimoine.

La première journée est centrée sur l'apport de la recherche, de l'Histoire des arts, sur celui de la valorisation (rôles institutions et participation des associations). Elle balaye aussi bien les dimensions matérielles qu'immatérielles.

La seconde journée focalise sur la vision des architectes et se conclut par la mise en exergue des dispositifs d'actions et l'application pédagogiques (ex : j'adopte un monument).

**III. L'éducation aux médias**

Le dispositif académique s'appuie sur :

Une coordonatrice académique : Marie Pierrone 0686928485

Une coordonatrice départementale Haute-Corse : Jocelyne Casta 0623772158

**Service Clemi au Rectorat de la Corse**

Tél.: 04 95 29 68 68

Email: [clemi@ac-corse.fr](mailto:clemi@ac-corse.fr)

Site internet: <http://www.ac-corse.fr/clemi/>

**La semaine de la Presse se déroule cette année du 24 au 29 mars 2014**

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73567](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73567)

Les participants sont invités à travailler le thème : « **Une info, des supports** ». Ce thème permet d'aborder la question des modalités de diffusion de l'information et de se demander d'où viennent les informations. Il invite également à s'interroger sur la multiplicité des supports et des formats. Il pose également implicitement la question de la formation des journalistes.

**Au collège**

La Semaine de la presse et des médias dans l'École s'inscrit naturellement dans le processus de généralisation du parcours de découverte des métiers et des formations dès la classe de cinquième. C'est en effet l'occasion pour les enseignants de faire découvrir à leurs élèves la vie des entreprises par la lecture de la presse et éventuellement des visites en entreprises.

## Au lycée

La Semaine de la presse et des médias dans l'École répond dans sa démarche de projet et de partenariat, aux objectifs des enseignements d'exploration de la classe de seconde : ils ont pour missions de développer la curiosité des élèves et d'éclairer leur choix d'orientation. En outre, l'éducation aux médias favorise l'essor de la vie culturelle au lycée et prépare les lycéens à exercer leurs responsabilités de citoyen.

(extrait de la circulaire : circulaire n° 2013-126 du 3-9-2013)

- ➔ Cette année, la semaine de l'éducation aux médias tombe entre les deux tours des élections municipales et peut engendrer des problèmes pour mettre en place des visites de médias ou des rencontres avec les journalistes.

## Sur le plan national

### - Inscription à la semaine de la presse auprès des médias

Pour recevoir :

- Les journaux et magazines réservés* (les quotidiens seront datés du vendredi 14 mars 2014) ;
- Le dossier pédagogique et deux affiches de la Semaine.*

Les inscrits bénéficient également de l'accès aux offres spéciales des médias, en ligne sur le site du CLEMI et pourront télécharger une application pour tablette proposant des ressources et des jeux dans le domaine de l'Éducation aux médias.



Ce nouveau concours lancé par le CLEMI est organisé dans la plupart des académies ; il concerne tous les formats de médias réalisés par les élèves.



Appli pour tablette Semaine de la presse et des médias dans l'école®

## Sur le plan académique

### 1. "Faites la Une "

6ème Concours « Faites la Une » de la maternelle au lycée : inscriptions jusqu'au 22 février 2014 (voir le site du Rectorat de la Corse)

**2. Rencontres Lycéennes en Haute-Corse et en Corse du Sud.** Une rencontre « lycéens-médias » sera organisée avec un journaliste et un photographe sur le thème de la 25ème semaine de la presse

### 3. Les stages

- Préparation à la semaine de la presse : Présentation de nombreux outils réalisés par le Clemi.
- Accompagnement à l'action : « Faites la Une ». Travailler avec les enseignants inscrits au concours académique sur les problématiques d'une « Une ».
- Rencontre avec des journalistes.

### 4. Expos proposées aux établissements

- **{BnF}** : Une exposition qui retrace l'histoire de la presse écrite d'information générale en France, depuis les mazarinades et la Gazette de Théophraste Renaudot jusqu'aux médias en ligne.
- **L'EQUIPE** propose aux établissements scolaires, une exposition pédagogique, ludique et interactive sur le thème de la presse sportive et du Tour de France. L'occasion pour les élèves de revisiter la légende du Tour de France, de décrypter l'évolution L'Equipe et d'acquérir des clés de compréhension de la presse écrite.
- « **Les unes des news magazines** » : présente l'univers de la presse magazine avec les unes d'une semaine d'actualité (semaine du 19 au 25 janvier 2012), réalisée par Presstalis et le Syndicat de la presse magazine.
- « **Les unes des quotidiens** » : une exposition itinérante présentant la richesse et la diversité de la presse quotidienne nationale à partir des unes (datées du lundi 7 février 2011) est offerte par Presstalis aux académies.

### PAF 2014-2015

**Un groupe de travail sera constitué pour mettre en place un plan de formation académique. Ce plan sera organisé sur cinq ans.**

**Intervention d'Anne Kuss et de Barbara Acquaviva**

**Compte-rendu de la conférence nationale**

*Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information*

Cette conférence, qui a été co-organisée par l'Institut français de l'Éducation (IFÉ - ENS de Lyon), l'Inspection générale (IGEN) et la Direction de l'enseignement scolaire (DGESCO - MEN), a eu lieu les 21 et 22 mai 2013 à l'ENS de Lyon.

(cf. présentations dans la suite de l'article)

*Compte-rendu rédigé par Julie Cartier et Jocelyne Casta*